

2.00 crédits

15.0 h

Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Van Steenberghe Raphael ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le séminaire de protection internationale de la personne vise à mettre en lumière les synergies juridiques existant entre les différentes branches de droit international assurant la protection de la personne, enseignées dans le cadre des cours de protection internationale de la personne I et II. L'objectif est de permettre aux étudiants de dépasser le cloisonnement de ces branches, tel qu'il résulterait d'un enseignement classique de ces matières, afin de s'interroger sur une éventuelle cohérence entre celles-ci et l'existence d'un véritable droit international de la protection de la personne. Cet examen suppose que l'on analyse dans un premier temps les différences et ressemblances entre les différentes branches du droit international visant à assurer la protection des personnes. Cette analyse constitue la première partie de ce séminaire. Elle vise notamment à mettre en lumière les éléments de conflits possibles entre les normes de ces branches. La deuxième partie porte sur les mécanismes juridiques classiques visant à résoudre les conflits réels ou apparents entre des normes différentes d'un système juridique et permettant d'assurer une relation cohérente entre ces normes dans un ensemble normatif plus général. Elle s'interroge sur la pertinence de ces mécanismes classiques dans le cadre de la construction d'un droit international de la protection de la personne et de la nécessité de concevoir ou d'appliquer des approches différentes en raison des spécificités de la matière. Enfin, le séminaire s'interroge sur l'hypothèse d'un droit international de la protection des personnes comme système juridique autonome ainsi que sur les caractéristiques de ce système juridique.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit ' 3 heures
Méthodes d'enseignement	Enseignement en groupe sur la base de lectures et cas pratiques (décisions de cours et tribunaux, précédents, etc..)
Contenu	Le séminaire de protection internationale de la personne vise à mettre en lumière les synergies juridiques existant entre les différentes branches de droit international assurant la protection de la personne, enseignées dans le cadre des cours de protection internationale de la personne I et II. L'objectif est de permettre aux étudiants de dépasser le cloisonnement de ces branches, tel qu'il résulterait d'un enseignement classique de ces matières, afin de s'interroger sur une éventuelle cohérence entre celles-ci et l'existence d'un véritable droit international de la protection de la personne. Cet examen suppose que l'on analyse dans un premier temps les différences et ressemblances entre les différentes branches du droit international visant à assurer la protection des personnes. Cette analyse constitue la première partie de ce séminaire. Elle vise notamment à mettre en lumière les éléments de conflits possibles entre les normes de ces branches. La deuxième partie porte sur les mécanismes juridiques classiques visant à résoudre les conflits réels ou apparents entre des normes différentes d'un système juridique et permettant d'assurer une relation cohérente entre ces normes dans un ensemble normatif plus général. Elle s'interroge sur la pertinence de ces mécanismes classiques dans le cadre de la construction d'un droit international de la protection de la personne et de la nécessité de concevoir ou d'appliquer des approches différentes en raison des spécificités de la matière. Enfin, le séminaire s'interroge sur l'hypothèse d'un droit international de la protection des personnes comme système juridique autonome ainsi que sur les caractéristiques de ce système juridique.
Autres infos	Support : PowerPoints

Faculté ou entité en charge:	PSAD
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en action humanitaire internationale	HUMA2MC	2		